

## Préparation à l'inspection directives de base bio.inspecta

PERTINENT	NON PERTINENT	Point de contrôle
<b>Documentation / Gestion de l'entreprise / Analyse des risques / Analyses de résidus</b>		
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Imprimer la <b>liste de produits</b> signée et adaptée sur <a href="http://www.easy-cert.ch">www.easy-cert.ch</a> (voir tout en bas, touche «Imprimer la liste des produits personnalisés»). Biffer à la main les produits qui ne font plus partie de l'assortiment et ajouter les nouveaux produits, à la main également.</p> <p>Liste de produits <u>pour nouveaux clients</u>: liste des produits bio avec indication de la qualité (bio, produits à base d'ingrédients bio (&lt; 95% biologiques)), y compris les produits transformés en sous-traitance pour le compte d'autres entreprises.</p>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le <b>formulaire de recensement des données de l'entreprise</b> est complété et à jour.</p> <p><i>En cas de changements pertinents ou si le dernier formulaire de recensement des données de l'entreprise complet remonte à plus de cinq ans, un nouveau document doit être établi. Un modèle est disponible sur Inspectanet, sous «Check-list Préparation du contrôle → Formulaire d'évaluation de l'entreprise + Update». Alternativement, le document «Update du formulaire d'évaluation de l'entreprise» (voir la dernière page de ce formulaire) peut être utilisé.</i></p>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p><b>Analyse des risques:</b></p> <p>Selon l'Ordonnance sur l'agriculture biologique RS 910.18, annexe 1, ch. 1.1, tout entreprise fabriquant des produits bio dispose d'une liste des «mesures de précaution à prendre en vue de réduire le risque de contamination par des produits ou substances non autorisés et les mesures de nettoyage à prendre dans les lieux de stockage et d'un bout à l'autre de la chaîne de production de l'entreprise».</p> <p><i>Ces informations peuvent être contenues dans un système HACCP ou consignées dans un registre séparé. Vous pouvez utiliser le modèle «Analyse des risques» sur Inspectanet, sous «Check-lists de préparation au contrôle → Ordonnance bio et labels bio».</i></p> <p><i>Veillez établir le document correspondant et vous en munir en vue du contrôle. Nous en vérifierons la plausibilité.</i></p>

PERTINENT	NON PERTINENT	Point de contrôle
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p><b>Contrôle des ravageurs</b></p> <p><i>Si disponible: veuillez vous munir du rapport annuel ainsi que des trois derniers rapports relatifs au monitoring des ravageurs.</i></p> <p><i>Si vous vous chargez du monitoring des ravageurs sans aide externe, veuillez documenter le concept ainsi que les mesures prises.</i></p>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Préparer l'ensemble des <b>analyses OGM et de résidus</b> pour consultation.
Recettes/description de la fabrication		
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<b>Recettes actuelles</b> (sous forme écrite), y compris indication des additifs, auxiliaires technologiques, cultures, microorganismes, enzymes, etc. utilisés.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Attestation écrite d'absence d'OGM <u>remplie par le fabricant</u> (utiliser le formulaire sous <b>www.infoXgen.com!</b> ) pour les ingrédients, additifs, auxiliaires technologiques, cultures de microorganismes, enzymes, etc. à risque OGM. Exigée uniquement pour les ingrédients non biologiques!
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<b>Descriptions actuelles de la fabrication</b> (sous forme écrite)
Matières premières		
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Liste de vos <b>fournisseurs</b> et des <b>matières premières</b> ou <b>produits</b> qu'ils vous fournissent ( <u>sous forme écrite</u> )
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p><b>Certificats bio des fournisseurs autochtones</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Achats auprès d'agriculteurs</li> <li>• Achats auprès de transformateurs/commerçants</li> </ul> <p>➤ <i>Vous devez prouver que la certification <u>des produits</u> des fournisseurs a été contrôlée. Le contrôle de la certification peut avoir lieu de <u>deux</u> manières:</i></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Via Internet sous <u>www.easy-cert.ch</u>. Le contrôle peut être documenté de manière crédible à l'aide d'un système d'autocontrôle. La systémique sera vérifiée lors du contrôle.</li> <li>2. Via la copie d'un certificat <u>valable</u> sur papier.</li> </ol> <p><i>Veuillez tenir compte des informations à la page suivante.</i></p>

PERTINENT	NON PERTINENT	<b>Point de contrôle</b>
		<p>A noter:</p> <p><u>Exemple 1:</u> Fournisseur = commerçant, importateur ou entrepositaire: seules les catégories de produits figurent sur la liste de produits.</p> <p><u>Exemple 2:</u> Fournisseur = transformateur (sous-traitant): les différents produits figurent sur la liste de produits.</p> <p><u>Exemple 3:</u> Fournisseur = agriculteur Normalement: pas de liste de produits Exception: les produits de transformation fermière figurent sur la liste de produits. Les certifications des fournisseurs et des matières premières achetées sont systématiquement contrôlées aléatoirement quant à leur validité.</p>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p><b>Importations provenant de l'UE:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Liste des activités d'importation</li> <li>• Certificats des fournisseurs UE, y compris les listes correspondantes de produits certifiés (si disponibles, à clarifier avec le fournisseur).</li> <li>• Bulletins de livraison/factures des fournisseurs UE</li> </ul> <p><i>Les acquits de douane ne doivent pas systématiquement être consignés avec les factures. Nous nous réservons toutefois le droit de consulter les documents douaniers.</i></p>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p><b>Importations provenant de l'extérieur de l'UE:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Liste</u> continue de toutes les activités d'importation depuis le dernier contrôle (ou selon accord avec l'auditeur).</li> </ul> <p><u>Classeur bio</u> comprenant:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Copie des factures du fournisseur</li> <li>• Copie des propres factures</li> <li>• Original du certificat de contrôle (y compris contrôle d'entrée des marchandises du premier récepteur → soit champ 18 ou à l'aide du formulaire «Contrôle d'entrée des marchandises»)</li> <li>• Acquit de douane (copie ou original)</li> </ul> <p><i>Les documents peuvent également être mis à disposition sous forme électronique.</i></p> <p><i>Le jour de l'audit, votre <u>inspectanet</u> sera consulté. Veuillez en assurer l'accès. Vous pouvez demander des informations détaillées concernant la procédure d'importation de produits bio en Suisse auprès du service administratif de bio.inspecta («Feuille d'info 13_014»).</i></p>

PERTINENT	NON PERTINENT	<b>Point de contrôle</b>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p><b>Toutes les importations:</b></p> <p>Principe: le mandant du transport est également responsable de son déroulement conforme aux consignes.</p> <p>Règlement et documentation concernant le transport conforme de produits bio: voir le point de contrôle «Transport», plus bas.</p>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<b>Factures et bulletins de livraison</b> de vos fournisseurs, pour consultation.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p><b>Cueillette de plantes sauvages:</b></p> <p>Documentation des activités de cueillette sauvage: preuve que les surfaces n'ont pas été traitées avec des produits non autorisés durant les trois années précédant la cueillette, documentation attestant de façon crédible que la cueillette ne porte pas préjudice à la stabilité du milieu naturel, ni à la préservation des espèces dans l'aire de cueillette, description de l'aire de cueillette (délimitée géographiquement). Voir également l'art. 14 OBio.</p>
<b>Identification:</b>		
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Un exemplaire chacun des étiquettes actuelles, pour consultation.</p> <p>Désignations de vos produits bio dans votre fichier d'articles ainsi que sur vos factures et vos bulletins de livraison.</p>
<b>Transport, transformation et entreposage:</b>		
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p><b>Contrôle d'entrée des marchandises:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documentation des marchandises entrantes.</li> <li>• Système d'avertissement en cas de marchandises non conformes.</li> </ul> <p><i>Voir aussi Analyse des risques</i></p>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<b>Transport:</b> pertinent uniquement si:
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les produits bio sont transportés en vrac

PERTINENT	NON PERTINENT	Point de contrôle
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Principe: le transport conforme des produits bio est réglé et documenté. Le mandant (du transport) est responsable du transport conforme aux consignes.</p> <p>Les points suivants doivent être assurés et documentés lors du transport:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le trajet emprunté par les produits, du fournisseur certifié bio au premier récepteur en Suisse, est traçable sans faille (expéditeur, opérations de transbordement, etc.)</li> <li>• Le transport s'effectue à l'aide de conteneurs et de moyens de transport appropriés</li> <li>• Nettoyage des conteneurs de transport avant le chargement des produits bio</li> <li>• Séparation des produits bio des autres produits pendant le transport</li> </ul>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p><b>Mesures de séparation</b> lors de l'<b>entreposage</b>.</p> <p>Documentation du nettoyage avant l'entreposage de marchandises en vrac.</p> <p><i>Voir aussi Analyse des risques</i></p>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Certificats bio (ou contrôle, voir le point de contrôle «Matières premières: certificats bio des fournisseurs autochtones») de vos <b>sous-traitants</b>.</p>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p><b>Mesures de séparation</b> lors de la <b>transformation</b>: description, documentation.</p> <p><i>Voir aussi Analyse des risques</i></p>

### Contrôle du flux des marchandises:

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Veillez établir un <b>bilan des marchandises pour les matières premières bio</b>, sous la forme de tableaux clairs. A ce titre, veuillez tenir compte des paramètres suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Quantités de matières premières bio achetées (en cas de commerce: produits bio)</li><li>• Quantités de produits bio produites/vendues</li><li>• Inventaires</li><li>• Dévaluations par rapport aux produits non bio (p. ex. dévaluations sur la base des lots de rinçage)</li><li>• Rendements réalisés</li></ul> <p>La période de calcul englobe généralement l'année comptable précédente, mais peut également être définie différemment. En cas d'incertitudes quant à la mise en forme du bilan des marchandises ou à la préparation du contrôle du flux des marchandises, veuillez vous adresser à votre auditeur.</p> <p><i>La plausibilité des bilans de marchandises présentés sera contrôlée. A ce titre, les chiffres utilisés seront comparés aléatoirement avec</i></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <i>les évaluations du programme de comptabilité et/ou l'ERP (SAP, Navision, etc.);</i></li><li>• <i>les factures/bulletins de livraison des fournisseurs;</i></li><li>• <i>les factures délivrées;</i></li><li>• <i>les autres documents internes ou externes à l'entreprise devant coïncider avec les chiffres présentés dans les bilans de marchandises (varient selon les entreprises)</i></li></ul> <p><i>Des contrôles supplémentaires peuvent être effectués.</i></p>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p><b>Flux qualitatif des marchandises</b> = traçabilité:</p> <p><i>Lors du contrôle, la traçabilité d'au moins un produit (plusieurs produits pour les grandes entreprises) est examinée tout au long du processus de fabrication, y compris l'entrée des matières premières. A cet effet, un produit peut être choisi aléatoirement lors du contrôle.</i></p>

## MISE À JOUR DU FORMULAIRE DE RECENSEMENT DES DONNÉES DE L'ENTREPRISE

### Description complète et actualisée de l'établissement et de l'activité

sur la base de l'Ordonnance sur l'agriculture biologique RS 910.18, annexe 1, 1.1 Régime de contrôle de l'entreprise, al. 1-4

Numéro d'entreprise:	
Nom de l'entreprise:	

<b>Personne/s responsable/s du domaine bio et/ou des produits labellisés</b>	
Nom:	
<b>Nombre de personnes employées dans l'entreprise (postes à 100%)</b>	

	Change-ments?		Si <b>OUI</b> : Joindre le document ou décrire le/les changement/s Munir les documents joints de l'identification correspondante, p. ex. <b>annexe C</b>
	<b>NON</b>	<b>OUI</b>	
<b>Description succincte de l'établissement:</b> forme juridique, organigramme, rapports de propriété	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	voir annexe <b>ANNEXE</b> _____ ou description:
<b>Assurance qualité:</b> systèmes actuels d'assurance qualité, certifications	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	voir annexe <b>ANNEXE</b> _____ ou description:
<b>Adresses et sites:</b> transformation, entreposage, administration, siège principal	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	voir annexe <b>ANNEXE</b> _____ ou description:
<b>Processus de production, déroulement des opérations:</b> garantie de la séparation des produits bio des autres produits lors de la transformation et de l'entreposage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	voir annexe <b>ANNEXE</b> _____ ou description:

### CONFIRMATION

Le/la soussigné/e déclare que

- les indications faites dans la présente mise à jour du formulaire de recensement des données de l'entreprise correspondent à la réalité et sont exhaustives. Les changements ou écarts importants par rapport aux indications faites sont communiqués continuellement à l'organisme de contrôle.

\_\_\_\_\_  
Lieu/date

\_\_\_\_\_  
Signature